

go4future – Formations initiales pour notre branche



L'automne dernier, Agrotec Suisse et la VSBM ont lancé le projet go4future afin de clarifier la question de savoir quelles formations initiales approvisionneront les branches en main-d'œuvre qualifiée à l'avenir. La CoDeQ et la CFP ont travaillé intensivement au cours des derniers mois et ont déjà terminé deux des paquets de travail. Le projet est donc sur la bonne voie.

Lot de travaux « Examen quinquennal »

Dans le lot de travail « Examen sur 5 ans », les réactions de tous les lieux de formation, des cantons et de la Confédération ont été évaluées. Les résultats montrent une grande satisfaction à l'égard des formations existantes, mais la CoBeQ a identifié des besoins d'action ponctuels.

La CoBeQ recommande à l'organe responsable de procéder à une révision totale des professions en combinaison avec la création d'une nouvelle formation avec un niveau d'exigences plus bas. La commission est d'avis que la perméabilité entre une nouvelle formation et les formations existantes ne peut être aménagée de manière optimale que si toutes les formations sont construites selon la même systématique. De plus, sans révision, tous les lieux de formation seraient confrontés à deux concepts de pédagogie professionnelle différents, ce qui compliquerait inutilement la formation.

Si aucune formation supplémentaire n'est créée, la commission recommande de procéder à une révision partielle des professions existantes. Dans ce contexte, la commission estime qu'il faut agir sur le contenu de l'examen partiel, sur l'actualisation des compétences et sur l'allègement du contenu des écoles professionnelles et des cours interentreprises.

Les résultats de l'examen ont été résumés dans un rapport et remis à la CFP. Dans une prochaine étape, cette dernière réunira les recommandations avec les résultats d'autres paquets de travail et élaborera un concept global cohérent.

Lot de travaux: « Examen d'une nouvelle formation avec un profil d'exigences plus bas »

La CFP a discuté de nombreuses bases.

Elle en a identifié plusieurs défis stratégiques qui ont été pris en compte lors de l'examen d'une nouvelle formation. Il s'agit notamment de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, de l'exode de la main-d'œuvre qualifiée, de l'augmentation des exigences, des difficultés scolaires, du manque d'élèves ayant un bon niveau scolaire et du manque d'accès au secteur pour les élèves ayant un niveau moyen ou faible.

La CFP a discuté de différentes options de formation pour maîtriser ces défis et voit un grand potentiel dans une formation supplémentaire de 3 ans avec un niveau d'exigences plus bas.

Selon l'estimation de la CFP, une formation de 3 ans peut notamment fournir les professionnels requis avec un niveau de qualification plus bas et répondre à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Avec un niveau d'exigence plus faible, elle offre un potentiel supplémentaire aux élèves ayant des résultats scolaires plus faibles. Parallèlement, les formations en 4 ans peuvent être orientées de manière plus ciblée vers les exigences accrues des entreprises.

Toutefois, il existe aussi des points critiques, comme le risque d'une réduction du nombre d'apprentis dans les formations en 4 ans et le danger d'une centralisation des écoles professionnelles et des cours interentreprises.

La CFP a également constaté qu'une nouvelle formation ne peut pas résoudre tous les défis des branches et que l'établissement d'une nouvelle formation de la part des entreprises pré suppose des attentes réalistes et des adaptations de la part des entreprises.

L'émigration ne peut pas non plus être fortement influencée par une nouvelle

formation avec un niveau d'exigences plus bas. Dans ce cas, les entreprises doivent proposer des structures attractives. Cela inclut les salaires, l'infrastructure, les tâches, le potentiel de développement, etc.

Avec ces orientations, la décision de créer une nouvelle formation n'est pas encore prise. Cette décision sera prise par les comités et, en fin de compte, par les assemblées générales.

Continuer à plein régime

La CFP est déjà en train de travailler sur les autres lots de travail.

Sous « Examen du regroupement », les possibilités de développement du mécanicien/mécanicienne d'appareils à moteur sont discutées. En outre, on examine si un regroupement des professions est judicieux.

Dans le lot de travail « Concept de formations initiales », les profils approximatifs des formations sont comparés. Il s'agit de définir la perméabilité entre les formations initiales ainsi que les possibilités de raccordement aux formations continues. Les deux lots de travail devraient être achevés au deuxième trimestre 2024.

Vous trouverez plus d'informations sur go4future sur www.agrotecsuisse.ch/go4future.

René Will